

***Première structure intergénérationnelle nationale
comprenant une MARPA et une ÉCOLE PRIMAIRE
à Souvigny-de-Touraine***

***Rencontre avec la Presse
Mardi 2 avril 2013 à 10h au
Siège de Val Touraine Habitat, 7 rue de la Milletière à Tours Nord.***

2013, année européenne de l'intergénérationnel



Une opération innovante

Ce projet représente une première au niveau du territoire français puisque aucune structure de ce type n'a encore été construite à ce jour.

L'opération concerne la réalisation d'un établissement intergénérationnel où seront réunies une MARPA - Maison d'Accueil Rurale pour Personnes Agées - et une école primaire publique.

Des locaux partagés permettront aux personnes âgées de participer aux activités et à certains moments de la vie scolaire des enfants et réciproquement. Ainsi la salle de restaurant, la salle d'activité seront des lieux de rencontre et d'échange où des activités pédagogiques et de convivialité pourront se développer, le but étant également de rompre l'isolement des personnes âgées.

Cet établissement a été imaginé initialement par les élus de la commune de Souvigny-de-Touraine. Il a obtenu le soutien des deux communautés de communes Val d'Amboise et les Deux-Rives, ainsi que l'autorisation d'ouverture du Conseil Général d'Indre-et-Loire.

Sa gestion sera assurée par l'association ad hoc «Structure Intergénérationnelle MARPA-Ecole de Souvigny-de-Touraine» créée en décembre 2010.

Compte tenu du caractère particulier du projet, deux maîtres d'ouvrages interviennent pour sa réalisation :

- la Commune de Souvigny-de-Touraine pour l'école,
- Val Touraine Habitat pour la MARPA.

Une convention de groupement de commandes a été passée entre les deux partenaires afin de retenir le maximum d'intervenants communs et de mutualiser les moyens entre les deux structures.

Le concept de MARPA a été développé par la Mutualité Sociale Agricole et consiste en la création de petites unités de vie de 25 logements au maximum destinées à des personnes âgées autonomes.

Des services facultatifs et au choix du résident sont apportés par l'association gestionnaire : repas, animation, accompagnement et permanence.

Principales étapes de la réalisation

Fin 2012 : Choix du projet architectural

2e trimestre 2013 : Lancement du marché d'appel d'offres

2e trimestre 2013 : Dépôt du permis de construire

3e trimestre 2013 : Dépôt du financement

4e trimestre 2013 : Démarrage des travaux

2e trimestre 2015 : Fin des travaux

Le programme

■ *Maison d'Accueil Rurale pour Personnes Agées*

La MARPA comprend 20 T1 et 2 T2 et elle est entièrement de plain pied. Son entrée est indépendante de celle de l'école.

Elle dispose d'un hall d'entrée qui permet l'accueil des résidents et des visiteurs, sur lequel donne le bureau de la direction et celui du secrétariat.

Les logements sont équipés de kitchenettes et de salles d'eau accessibles et équipées pour les personnes à mobilité réduite.

Les résidents ont la possibilité de meubler leur logement afin de créer un cadre de vie non banalisé.

Les logements donnent sur l'extérieur par l'intermédiaire d'une terrasse abritée dans une loggia couverte.

La MARPA et l'école communiquent par l'intermédiaire des locaux communs.

■ *École primaire*

L'entrée de l'école est indépendante de celle de la MARPA et comprend trois classes accompagnées de ses locaux annexes habituels.

Les bureaux enseignant et directeur sont situés à proximité du hall d'entrée.

Le préau de l'école assure une liaison couverte vers les locaux communs et donne sur la cour de récréation.

La disposition des locaux intérieurs et extérieurs (cour de récréation, préau) est telle que la tranquillité des personnes âgées est assurée à tout moment de la journée.

Des circulations piétonnes externes assurent le lien entre les deux parties du programme MARPA et École.

■ *Locaux communs à l'école et à la MARPA*

A disposition des deux structures, **la salle à manger** et la **salle d'activités** sont accessibles depuis la MARPA et depuis l'école séparément.

La **cuisine** permet de réchauffer des plats préparés par un traiteur, de griller des viandes et de préparer des goûters. Elle est située à proximité de l'entrée du site et d'une circulation automobile afin de faciliter la livraison des repas.

La salle d'activités se veut polyvalente : elle accueillera à la fois un point informatique, une bibliothèque/ documentation et des activités de groupe.

Son utilisation réelle sera définie par l'équipe dirigeante et l'association gestionnaire dans le cadre du projet de vie en cours d'étude.

■ *Performances énergétiques*

Les performances énergétiques sont au niveau réglementaire de la Réglementation Thermique 2012.

Un soin particulier est apporté à la maîtrise du confort d'été pour les logements et l'école. Le mode de chauffage est collectif, les énergies utilisées seront l'électricité et le gaz (GPL) ou le bois.

Perspective du projet : Cabinet d'architecture RVL



Le financement

Budget et plan de financement prévisionnel

Marpa

| | |
|------------------|--|
| Coût total : (1) | 3 250 000 € TTC |
| Financements : | 1 050 000 € (Emprunts) |
| | 1 600 000 € (Apport association : Prêt Carsat) |
| | 600 000 € (Subvention et apports financiers) (2) |

École

| | |
|------------------|------------------------------------|
| Coût total : (1) | 1 200 000 € TTC |
| Financements : | 300 000 € (Emprunts) |
| | 40 000 € (Autofinancement commune) |
| | 860 000 € (Subventions) |

- (1) Les coûts des locaux communs et des VRD sont répartis au prorata des deux établissements.
- (2) Subventions et apports financiers : Conseil régional du Centre, Conseil général d'Indre-et-Loire, Communauté de communes du Val d'Amboise, RSI, Agrica, CAF de Touraine, MSA...



La structure intergénérationnelle : un projet de vie sociale complémentaire au projet d'établissement existant

| | | |
|-----------------|---------------------|---|
| La MARPA | 22 résidents | } Des personnels dédiés et communs |
| L'école | 75 écoliers | |

OBJECTIFS

- **Sortir du cloisonnement entre les générations**
- **Recréer le lien intergénérationnel permettant de promouvoir la compréhension et le respect entre générations**
- **Favoriser le mieux-vivre ensemble toute l'année**
- **Contribuer au développement des compétences individuelles pour une société plus inclusive**
- **Encourager la collaboration mutuelle par l'échange réciproque de savoirs-faire et savoirs-être**
- **Renforcer le développement personnel**

MÉTHODE

- **Réactualiser le diagnostic territorial de 2006 sur les communes du Val d'Amboise**
- **Mettre en place deux groupes de réflexion**
 - **Un sur l'élaboration d'un projet sur les temps scolaires**
 - **Un sur l'élaboration d'un projet hors temps scolaires**
- **Associer des personnes ressources aux acteurs locaux**

Composition du groupe de réflexion :

- **Dominique Baer, sociologue spécialisée sur le vieillissement et l'intergénérationnel**
- **Nathalie Bailly, maître de conférences en psychologie des âges de la vie à Tours**
- **Catherine Buizza et Sylvie Michel, conseillers techniques CAF Touraine**
- **Anita Latour, assistante sociale MSA Berry Touraine**
- **Chantal Rigollier-Gheno, déléguée territoriale au Conseil Général**
- **Isabelle Papin, directrice de la MARPA de La Ville aux Dames**

Groupe élargi aux volontaires locaux :

- **Claudine Gillet, Adjointe au Maire de Nazelles Négron chargée des affaires sociales**
- **Erwan Boudard, diplômé d'ethnologie et de sociologie comparée**
- **Florence Delassus, médecin généraliste**
- **Marc Denis, infirmier**
- **Françoise Jeanne, Elisabeth Mandard, administrées de Souvigny-de-Touraine**

CALENDRIER

- **7 mars 2013 : réunion groupe de réflexion**
- **9 avril 2013 : réunion groupe de réflexion élargi**
- **mai - juin 2013 : réunion de synthèse et d'approfondissement**
- **Fin juin 2013 : compte-rendu des travaux et suite à donner en septembre 2013**

initiative

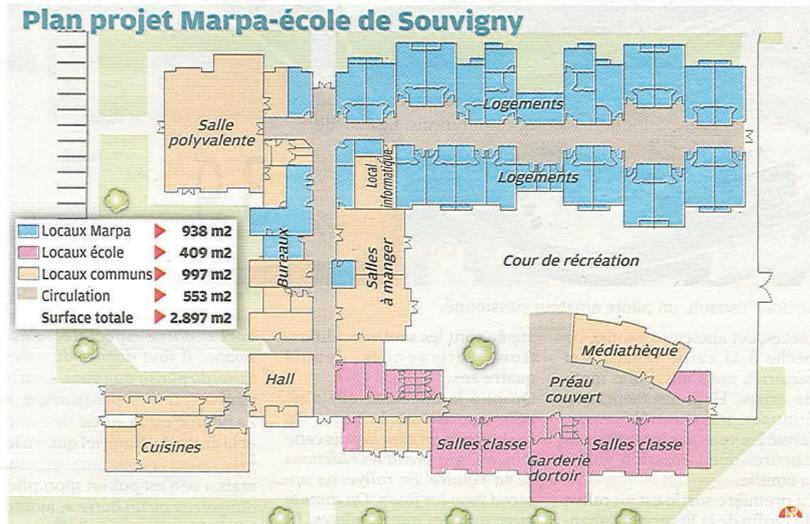
Souvigny veut effacer le fossé des générations

La commune de Souvigny innove en menant un projet de construction d'une structure mi-école mi-maison d'accueil de personnes âgées.

Beaucoup en parlent, peu le font ! A Souvigny on a décidé de combler le fossé des générations en faisant cohabiter en un même lieu, avec des équipements communs, une école et une maison d'accueil pour personnes âgées. Début 2008, le conseil municipal se porte candidat auprès du conseil général et de la MSA pour accueillir une petite unité de vie de style Marpa (Maison d'accueil rural pour personnes âgées). Des besoins se font sentir dans ce domaine, mis en lumière par une étude de la MSA sur la population des personnes âgées de 75 ans et plus (lire ci-dessous). La commune a aussi besoin d'un groupe scolaire. Pourquoi ne pas coupler les deux projets pour mutualiser le coût des charges et favoriser les relations entre les générations ?

Un lieu de vie toute l'année

Le projet est remarqué pour son aspect innovant et les partenaires donnent leur accord courant 2009. Le Département, les communautés de communes des Deux Rives et Val d'Amboise s'engagent dans cette démarche. La Marpa devient un projet couvrant les 14 communes des deux communautés alors que l'école est dans le regroupement scolaire avec Saint-Règle. La commune acquiert un terrain de 18.000 m² à la sortie du bourg. Un comité de pilotage du projet est créé. Composé de 12 personnes (élus, associa-



Le plan du préprojet conçu par la municipalité.

tions utilisatrices, etc.), il est chargé de réfléchir à la structure juridique la plus appropriée pour l'ensemble, mais aussi au projet de vie sociale. Comment favoriser les échanges, les rencontres, l'utilisation des lieux communs comme le restaurant ou la salle informatique. L'école sera ouverte 365 jours par an et accueillera le centre de loisirs, des animations pédagogiques, des groupes. La salle polyvalente sera ouverte à tous afin d'amener la population extérieure sur ce site. Pour la réalisation, un organisme HLM sera chargé du bâtiment alors que la Marpa sera gérée par une structure dans laquelle seront présents élus, professionnels et associations.

Le projet dans le cadre d'un concours d'architecte sera choisi en janvier 2011 et le permis de construire déposé en avril. Les travaux débuteraient en septembre 2011 pour une ouverture au public en septembre 2013.

Ce sera alors la vitrine d'une évolution urbanistique mais surtout le début d'une véritable révolution des mentalités.

Ivan Roulet
nr.amboise@nrco.fr



L'implantation près du bourg.

les chiffres clés

> 1.199 personnes de 75 ans et plus résident dans le canton d'Amboise (recensement 2006). Il y en a 329 dans la communauté de communes des Deux Rives et 870 dans celle de Val d'Amboise, dont 50 % sur les seules communes d'Amboise et Nazelles-Négron.
> 370 personnes de 75 ans et plus ont été contactées par la MSA pour une enquête de besoin de cette population sur 12 communes (le canton moins Amboise et Nazelles). Cet échantillon représente 48,4 % du

total de cette tranche d'âge.
> 167 d'entre elles habitent seules, dont 130 femmes, 187 vivent en couple et seulement 3 % vivent avec leurs enfants. Si la grande majorité ont des enfants, seulement 23,9 % de ces derniers habitent à proximité.
> 66 personnes vivent seule dans une habitation isolée ou un hameau, 80 personnes ne se sentent pas en sécurité dans leur logement, par rapport aux risques domestiques, 179 personnes estiment que leur logement ne serait pas adapté si

leur mobilité physique se réduisait.
> 180 personnes (49 %) envisagent d'aller dans un établissement type Marpa ou foyer logement et 5 % seulement en maison de retraite.
> 3,5 millions d'euros, c'est le montant estimé de l'investissement total dont 2,5 M pour la Marpa et 1 M pour l'école.
> 330.000 €, c'est le montant du budget prévisionnel de fonctionnement par an.
> 18.000 m², c'est la surface du terrain acquis par la commune

pour mener à bien ce projet.
> 2.897 m², c'est la surface de l'ensemble dont 938 pour la Marpa, 409 pour l'école, 997 pour les espaces communs et 553 pour les circulations.
> 24 logements seraient construits dont 18 T1 de 35 m², 2 T2 de 45 m², 2 logements dédiés à l'aide sociale et 2 logements d'accueil temporaire. Un effectif de 5 à 6 personnes sera nécessaire pour faire fonctionner l'établissement.
> 4 classes seront créées dans le groupe scolaire.

Souvigny repense la vie entre les générations

Le projet Marpa-école de Souvigny-de-Touraine est innovant. Il avance et suscite l'intérêt des pouvoirs publics.

Ténacité, opiniâtreté, foi en le projet, ce n'est pas ce qui manque aux élus de la petite commune de Souvigny-de-Touraine. Depuis quatre ans, ils se sont lancés dans une aventure et commencent à voir la fin du long chemin. En mars 2008, la commune est candidate à un projet de Marpa (Maison de logements pour personnes âgées). Rapidement émerge l'idée d'une structure intergénérationnelle Marpa-école.

Concours d'architecte et permis de construire

De rencontres en dossiers, le projet avance avec Val Touraine Habitat, les services de l'État, de la Région, du département. Bien qu'il eût été plus logique qu'un projet innovant de cette importance soit porté par une collectivité au niveau du



R. Roig, l'adjoint au maire en charge du dossier, sur le site.

canton, les élus et le personnel de la petite mairie de Souvigny poursuivent leur ouvrage. Ils se heurtent parfois à la rigidité des administrations car la Marpa relève de l'habitat et du social alors que l'école, c'est de l'équipement. Il faut donc, là aussi, imposer un nouveau schéma, calculer les financements d'un côté, de l'autre, sans oublier de calculer les

parties communes. L'école sera propriété communale, comme partout ailleurs, alors que les locaux de la Marpa seront à Val Touraine Habitat pendant 40 ans.

Il y a quelques semaines, le conseil municipal a mandaté un cabinet spécialisé pour l'étude d'incidence obligatoire au titre de la loi sur l'eau. Les premiers tests ont été faits le

20 novembre. L'appel d'offres, lancé cet été a reçu 52 réponses de cabinets d'architecture. Trois projets ont été retenus et examinés par un jury la semaine dernière. Le projet retenu devrait être entériné le 10 décembre à Val Touraine Habitat et le 13 décembre par le conseil municipal de Souvigny. Le lancement du marché d'appel d'offres aux entreprises est prévu en janvier et le dépôt du permis de construire en avril 2013. Les travaux pourraient débuter à l'automne. L'ouverture est envisagée à la rentrée de septembre 2014.

A l'heure actuelle, 36 dossiers de demandes de subventions ont été adressés aux collectivités, à l'État, aux caisses de retraites, fondations, etc. Le financement sera finalisé en 2013 sachant que plusieurs collectivités se sont déjà engagées. Si tous ces efforts sont récompensés, la Marpa-école de Souvigny pourrait bien devenir un exemple du futur pour les collectivités !

I. Rouillet

en chiffres

- > 2.358 personnes (dont 1.424 femmes), âgées de 75 ans à 89 ans, et 216 (dont 174 femmes), de 90 ans et plus, résidant dans le canton d'Amboise, dont environ 50 % sur les seules communes d'Amboise et Nazelles-Négron. Elles représentent 12,50 % des 25.043 habitants du canton. Près de 50 % des 80 ans et plus vivent seuls (Chiffres Insee, recensement 2009).
- > 370 personnes de 75 ans et plus ont été contactées par la MSA pour une enquête de besoin de cette population sur 12 communes (le canton moins Amboise et Nazelles).
- > 167 d'entre elles habitent seules, dont 130 femmes, 187 vivent en couple et seulement 3 % vivent avec leurs enfants. Si la grande majorité ont des enfants, seulement 23,90 % de ces derniers habitent à proximité.
- > 66 personnes vivent seule dans une habitation isolée ou un hameau, 80 personnes ne se sentent pas en sécurité dans leur logement, par rapport aux risques domestiques, 179 personnes estiment que leur logement ne serait pas adapté si leur mobilité physique se

- réduisait.
- > 180 personnes (49 %) envisagent d'aller dans un établissement type Marpa ou foyer logement et 5 % seulement en maison de retraite.
- > 4,67 millions d'euros, c'est le montant estimé de l'investissement total dont 3,6 millions pour la Marpa et 1,07 million pour l'école.
- > 392.000 €, c'est le montant du budget prévisionnel annuel de fonctionnement de la Marpa.
- > 18.000 m², c'est la surface du terrain acquis par la commune pour mener à bien ce projet.
- > 2.897 m², c'est la surface de l'ensemble dont 938 pour la Marpa, 409 pour l'école, 997 pour les espaces communs et 553 pour les circulations (estimations sur l'avant-projet).
- > 23 logements seraient construits dont 22 T1 de 32 m², 1 T2 de 46 m² et 2 logements d'accueil temporaire. Un effectif de 6 à 7 personnes (G équivalent temps plein) sera nécessaire pour faire fonctionner l'établissement.
- > 4 classes seront créées dans le groupe scolaire du regroupement pédagogique Souvigny-Saint-Règle.

... Tous réunis dans une association

C'est le 10 décembre 2010 qu'une assemblée générale constitutive a donné naissance à l'association, Structure intergénérationnelle Marpa-école de Souvigny-de-Touraine. Cette structure de gestion de l'entité nouvelle se veut à l'image de la structure, ouverte aux professionnels, aux utilisateurs. Outre les élus du canton, on y retrouve donc des représentants de la MSA, des Aînés ruraux, des parents d'élèves, de l'amicale de l'école, des familles, des résidents, des représentants du monde médical, etc. Cette association a la charge de créer et de garantir le bon fonctionnement de cet ensemble intergénérationnel, avec un projet de vie en commun et une intégration dans la vie locale. Cette association doit aussi gérer la Marpa en payant le loyer à Val Touraine Habitat et en recevant ceux des résidents. L'association vient de se réunir

pour sa seconde assemblée générale afin de faire le point sur l'état d'avancement du projet. Les réunions, visites et rencontres ont été nombreuses en 2012. Il est prévu plusieurs axes de travail pour faire avancer le projet en 2013. Un groupe de réflexion sur le projet de vie sera composé en janvier pour réfléchir aux actions à mener dans cette structure en matière de loisirs, culture, animations, et avec qui il devra rendre sa copie pour la fin de l'année. Un plan de communication est aussi prévu avec l'installation d'un panneau d'information sur le site, des réunions, des communiqués. Il est également prévu de trouver un nom à cette future structure. L'objectif est de présenter le projet au grand public en expliquant non seulement l'aspect architectural, mais aussi la philosophie de fonctionnement entre l'école, les résidents et la population extérieure.

souigny-de-touraine

Des vœux dont une Marpa-école

Après quelques airs d'accordéon, joués par Magali et Hélène, lors de la cérémonie des vœux samedi dernier, c'est Marie, maire junior de la commune, qui a dressé le bilan des actions menées par son conseil en 2012.

Ensuite, sur fond de diaporama, le maire Laurent Borel a retracé les principaux chantiers menés en 2012 : parking du centre bourg, jardin près de l'Amasse, lieu de loisirs pour enfants, travaux à l'école. Pour 2013, ce sont des améliorations en matière d'éclairage public, de voirie, des aménagements sécurisés pour les enfants ainsi que des travaux au cimetière qui sont au programme, sans oublier bien sûr la Marpa-école.

Laurent Borel a dévoilé un coin de cet important projet pour la commune. Sans vouloir se substituer à la communication de la structure départementale porteuse du projet architectural, il a expliqué que le bâtiment (1.178 m² dont 425 pour l'école) aurait une forme de U, sans étage. Une aile sera réservée à l'école, la deuxième aux résidents et la troisième pour des salles de réunions et un cabinet médical. La cour de récréation se situera derrière le bâtiment, un patio fera le lien entre résidence et école, et le toit sera en partie végétalisé.

Puis, Dominique George, président de l'association Marpa-



Laurent Borel lors de son intervention.

école, et Richard Roig, adjoint au maire en charge du projet, sont revenus sur le montage de ce dossier « unique en France. Il faut tout prévoir, structure physique et juridique, personnel, projet de vie... »



Il y avait, comme chaque année, beaucoup de monde pour cette cérémonie.